

Questionnaire Cantou auprès des familles (F4)

Bonjour, je suis Arnaud, étudiant en master de sciences de la santé publique. Dans le cadre de mon mémoire, j'effectue des entretiens avec des familles de patients dans le secteur des « Cantous » afin de pouvoir au mieux comprendre la prise en charge des patients qui y résident.

Je vous remercie d'ores et déjà d'avoir accepté d'y participer.

Je vous demande l'autorisation d'enregistrer notre entretien, ceci par facilité de retranscription par après. Toutes informations que vous me confiez resteront confidentielles et anonymes. Seuls ma promotrice et les membres du Jury auront accès aux renseignements que vous me donnez, à l'exception de votre identité qui leur restera inconnue.

Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'entretien et d'y mettre fin.

Je vous laisserai mes coordonnées si vous désirez que je vous communique et transmette mon travail par la suite.

Avez-vous des questions avant de débiter ?

1) Comment la décision que votre proche intègre un « Cantou » a-t-elle été prise ? A-t-il participé à cette décision ?

F : Nous avons pris la décision de placer maman au « Cantou », car la prise en charge du côté de la maison de repos n'était absolument pas adéquate. Nous étions même à deux doigts de déposer plainte. Finalement, nous avons trouvé une place, ici au « Cantou », et c'est vraiment le jour et la nuit par rapport à l'ancienne structure.

I : Votre maman est-elle intervenue dans la décision de changer de structure ?

F : Non, parce que maman à 102 ans et elle n'était plus en "état" de pouvoir prendre cette décision. Elle ne dialogue presque plus.

2) Pourquoi avoir opté pour une structure de type « Cantou » plutôt qu'une maison de repos et de soins (MRS) plus traditionnelle ?

Répondu dans la question précédente.

3) Par quel biais avez-vous entendu parler du « Cantou » ? En aviez-vous connaissance avant le diagnostic de votre proche ?

F : Par une connaissance très proche, mais j'en resterai là si vous le voulez bien.

I : Très bien. Voulez-vous me dire si vous connaissiez déjà le principe des « Cantous » avant le diagnostic de votre maman ?

F : Je connaissais le nom, mais je ne savais pas exactement en quoi cela consistait et je n'en avais jamais visité auparavant. C'est la connaissance en question qui nous a informé et nous avons suivi ses conseils.

4) Selon vous quels avantages propose un « Cantou » par rapport à une MRS et inversement quels inconvénients ?

F : Jusqu'à aujourd'hui, je ne vois aucun inconvénient. Ce qui est extrêmement agréable, c'est que maman n'est jamais seule. Il y a toujours du monde autour d'elle. On s'occupe d'elle, on prend le temps de l'aider à manger. Ce qui n'était pas forcément le cas de l'autre côté (en maison de repos). De ce fait il arrivait que maman ne mange pas. Alors qu'ici je suis certaine qu'on veillera à ce qu'elle mange bien. Le suivi en maison de repos n'est pas adapté pour des personnes démentes. Il pourrait l'être pour des personnes valides.

I : Vous sentez que c'est différent dans les « Cantous » ?

F : L'approche est complètement différente, on sent que les soignants aiment leur métier. Ils le font par vocation. Ils sont aussi plus formés, il n'y a aucune comparaison par rapport aux maisons de repos. L'approche dans les « Cantous » est vraiment centrée sur la personne.

5) Participez-vous à la vie du « Cantou » ? Dans la réponse affirmative par quels moyens ?

F : Oui, nous sommes allés à un diner pizzas récemment organisé par le « Cantou ». Nous avons passé un délicieux moment ensemble. Je pense que ça vaut la peine de faire ces choses pour nos proches.

I : Sentez-vous une demande du personnel à ce que vous participiez ?

F : Nous sommes invités à venir lors des évènements mais il n'y a aucune obligation, ni pression. Ils nous laissent libre et respectent nos choix.

6) Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la prise en charge du « Cantou » pour votre proche ?

F : Je suis satisfaite à 100%. Je crois que les exemples que j'ai donnés l'illustrent bien.

7) Qu'envisagez-vous de faire lorsque votre proche ne sera plus apte à participer aux activités proposées par le « Cantou » ?

F : Ma maman ne participe plus tellement aux activités. Maman a toujours été très réservée, mais elle continue à observer ce qu'il se passe autour d'elle.

I : Malgré le fait qu'elle ne participe plus activement aux activités, est-elle intégrée à la vie de groupe ?

F : Oui tout à fait, la semaine dernière il y avait dans le « Cantou » à côté un anniversaire et les Gilles de Binche sont venus avec leurs tambours. Ils sont venus chercher maman et ils l'ont amenée de l'autre côté (dans le « Cantou » où se déroulait la fête). Elle a mangé du gâteau et a pu écouter la musique. Ici, personne n'est laissé sur le côté !

8) Où verriez-vous votre proche finir ses jours ?

F : Ici.

I : C'est votre souhait, pensez-vous que c'est également le souhait de votre maman ?

F : Oui, je le pense. Elle semble être bien ici.

Je vous remercie d'avoir participé à cet entretien, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Remarque :

F : Famille

I : Interrogateur

